



**GDK** Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

**CDS** Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

**CDS** Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

## COMMUNIQUE DE PRESSE

UZ: 92.58/HSKMO\_V

Berne, le 3. septembre 2007

### **Nouvelle proposition pour un concordat relatif à la coordination de la concentration de la médecine hautement spécialisée (CCCMHS): consultation**

Après la décision de l'Assemblée plénière de la conférence des directeurs de la santé en juin 2007 d'activer l'élaboration du concordat relatif à la coordination de la concentration de la médecine hautement spécialisée (CCCMHS), le Comité directeur de la CDS a discuté le projet de concordat lors de sa séance du 23 août 2007 et l'a adopté à l'unanimité pour consultation auprès des cantons. Tous les cantons sont invités à prendre position sur le concordat jusqu'au 31 décembre 2007. Avec l'adoption, un accord a pu être atteint dans le Comité directeur concernant le chemin à suivre et ainsi peut s'ouvrir un nouveau chapitre dans la solution de cette tâche intercantonale. Le concordat constitue la base de la planification commune de la médecine hautement spécialisée et de sa mise en œuvre par les cantons. De l'avis du Comité directeur, il est tenu compte dans le projet désormais disponible des attentes d'une mise en évidence plus forte du mandat de concentration et d'une caution scientifique des décisions d'attribution. Des corrections importantes ont également été apportées dans la composition de l'organe de décision politique. Le Comité directeur a l'assurance d'avoir ainsi tracé un chemin praticable.

Les documents se référant à la consultation sont disponibles sur notre site web :

<http://www.gdk-cds.ch/index.php?id=291&L=1>

#### **Compléments d'information:**

Conseiller d'Etat Dr Markus Dürr, président de la CDS

tél. 041 228 60 81

Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, vice-président de la CDS

tél. 021 316 50 01

Elisabeth Marty, Projektleiterin Zentralsekretariat GDK

tél. 031 356 20 20